

De la Labatt Bleue pour tout le monde ?

PLUTÔT UN VERRE DE RECONNAISSANCE M. LEGAULT !

Dans une de ses envolées oratoires aussi enflammée que théâtrale, le premier ministre Legault avait comparé les demandes salariales syndicales aux clients de bar, pas mal éméchés en fin de soirée, qui réclament à haute voix une tournée générale. « Aubergiste, une Labatt Bleue pour tout le monde ! ». Bizarre d'affirmation du PM qui vient pourtant de se payer une tournée de champagne à tous les élus de l'Assemblée nationale. Et pas du vulgaire Baby Duck en plus. François Legault, de son propre chef et sans consultation, vient d'augmenter de 30 000 \$ par année le salaire des députés, de 53 000 \$ la rémunération annuelle de tous les ministres et de 62 000 \$ par année son propre salaire. Et comme si ce n'était pas déjà assez grossier, **tous les élus auront également droit à la même augmentation de salaire que les employés de l'État** en vertu d'une clause-remorque que les députés ont voté pour eux-mêmes.



L'État, c'est moi !

Le chef de la CAQ fait un Louis XIV de lui-même en fouillant dans le plat de bonbons pour ses propres besoins et ceux de ses amis. Plat qu'il range dans une armoire verrouillée à double tour pour éviter que le bon peuple réclame sa part. Pas surprenant qu'il ait nommé ministre de l'Habitation celle qu'on surnomme Marie-Antoinette pour avoir blâmé les locataires de ne pas investir dans l'immobilier.

Pour François Legault, la contradiction et la confusion semblent faire partie de son mode de gestion. Les employés de l'État qui passent en quelques mois d'anges gardiens à ivrognes qui veulent boire de la bière sur le bras du gouvernement ; d'un 3^e lien à pas de lien à peut-être un pont-tunnel ; des maternelles 4 ans partout à moratoire de ces classes de préscolaires ; des élections proportionnelles à aucune réforme du scrutin... je pourrais continuer pendant des pages à énumérer les volte-face du gouvernement Legault. « Les coffres de l'État sont vides » d'affirmer le premier ministre... sauf pour nettoyer les dégâts de Glencore à Rouyn-Noranda où le gouvernement décontaminera le quartier à la place de la 3^e plus grosse multinationale ou pour acheter des emplois à 2 millions \$ chaque dans sa filière batterie.

Ton augmentation est plus grosse que mon salaire annuel !

Les comtesses et comtes du royaume Caquiste ne se rendent même pas compte qu'une augmentation de 30 000 \$ par année pour les députés, qui fait passer leur salaire de 101 000 \$ à 131 000 \$, est plus élevée que le salaire moyen des travailleuses et travailleurs du soutien scolaire à 27 000 \$ par année. L'augmentation des ministres à 53 000 \$ est supérieure au salaire moyen annuel de la plupart des TES, éducatrices de SDG ou techniciens informatiques.

Le mépris, ça suffit !

Malgré cette arrogance et insouciance du gouvernement Legault, plus que jamais, les membres de l'APPA, ceux du Front commun et tous les employés de l'État répliquent à ce mépris intolérable. Le gouvernement caquiste qui prévoit que son offre de 10 % couvrira l'inflation des cinq prochaines années alors qu'il n'a pas pu prévoir les hausses de l'IPC de 8 % et 7 % des deux dernières années a pourtant prévu une inflation d'au moins 15 % dans sa mise à jour économique. Heureusement, cet employeur-législateur qui n'hésitait jamais à tricher et changer les règles quand il ne voulait plus négocier n'aura pas la partie aussi facile cette fois-ci. Notamment grâce à l'excellente mobilisation des derniers mois de toutes les accréditations. Mais aussi grâce à la trilogie de la Cour Suprême avec ses trois jugements concernant les policiers de la GRC en Saskatchewan en 2015. Les juges ont conclu que la Charte canadienne des droits et libertés garantit aux travailleuses et travailleurs, le droit d'association, le droit à la libre négociation (visant notamment les gouvernements-employeurs) et le droit de grève. François Legault serait très téméraire de promulguer un décret pour renouveler la convention collective ou une loi spéciale pour forcer le retour au travail. Le gouvernement Couillard a payé cher sa loi spéciale pour forcer les avocats de l'État québécois à rentrer au travail en 2018, car la Cour Suprême l'a déclarée anticonstitutionnelle et condamné le gouvernement à rembourser les avocats avec intérêts.

Notre détermination sera déterminante sur l'issue de ces négociations. Ce n'est pas de la bière qu'on veut M. Legault, c'est juste un peu de reconnaissance ! On maintient la pression. Ce n'est qu'un début...

Michel Picard, président ■

ÉLECTIONS AU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'



Lors de l'assemblée générale du 25 octobre, des élections ont eu lieu pour cinq des postes à l'exécutif ainsi qu'au comité de surveillance et voici les résultats :

Élus par acclamation :

- Patrick Bertrand, Premier vice-président CSSDM
- Chantal Gignac, Vice-présidente secteur général et adaptation scolaire
- Richard Ledoux, Vice-président secteur services de garde
- Martin Laurence, Vice-président Santé et sécurité au travail
- Gérard Chartrand au comité de surveillance

Élues lors de l'assemblée :

- Chantal Grenier au comité de surveillance
- Mélanie Patry au comité de surveillance



De gauche à droite : Martin Laurence, Patrick Bertrand, Chantal Gignac, Daniel Pierre-Roy, Kimberly Watson, Richard Ledoux, Chantal Grenier, Mélanie Patry et Gérard Chartrand.

Les membres ont également eu droit à une présentation sur les primes et couvertures de nos assurances collectives. L'assemblée s'est prononcée en faveur des conditions de renouvellement des assurances collectives avec BENEVA. Les changements seront effectifs le 1^{er} janvier 2024.

Il a aussi été question des statuts et règlements de l'APPA. Quelques modifications, principalement de concordance, ont été faites au texte. Ces propositions et les détails des travaux nous ont été présentés par les membres du Comité des statuts et règlements.

Les membres des comités de la condition féminine, santé et sécurité et d'entraide APPAIDE sont venus présenter leurs activités respectives avant le début de l'Assemblée. Ce fut un plaisir d'échanger avec eux. Ils seront au rendez-vous lors de la prochaine assemblée !



Le Colloque de l'APPA de retour du 18 au 20 avril 2024

Oyez ! Oyez !

L'APPA est fière de faire cette grande annonce : le colloque est enfin de retour et aura lieu du 18 au 20 avril 2024. Plus de détails à venir dans les prochains numéros du journal *Ensemble...*

Le comité colloque.

MISE À JOUR SUR LA NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC

Comme vous le savez, les négociations actuelles du secteur public font du sur place depuis suffisamment longtemps. Force est de constater à quel point ce gouvernement caquiste fait preuve de mépris à notre égard.

Fort d'un mandat de grève générale illimitée (GGI), le Front commun a décidé de lancer son premier coup de semonce afin de montrer son rapport de force à ce gouvernement méprisant afin de lui faire comprendre qu'il est temps que ce dernier soit sérieux et fasse preuve de maturité dans cette négociation.

C'est le lundi 6 novembre que cet ultime moyen de pression a commencé. Évidemment, cette demi-journée de grève en fut une de courte durée, mais non sans impacts.

Les membres de l'exécutif de l'APPA ont pu visiter plusieurs écoles et établissements et ils ont été en mesure de constater une grande adhésion au mouvement de grève. Ceux et celles que nous avons eu la chance de croiser en cette journée froide et ensoleillée étaient souriants et débordaient d'énergie.

Cette demi-journée a réussi à mettre une pression suffisante pour faire bouger le gouvernement. Certes, son offre demeure très insuffisante et même décevante, mais elle est néanmoins le résultat de la pression que nous lui mettons.

Comme vous le savez probablement déjà, le Front commun accentuera substantiellement la pression les 21-22 et 23 novembre prochains. Ces trois journées de grèves donneront une idée de notre motivation, de notre mobilisation et du rapport de force que nous exerçons actuellement.

Lorsque vous lirez ces lignes, les directives nécessaires à ces trois journées de grève auront déjà été transmises aux personnes déléguées et aux agentes et agents de liaison.

Le momentum est de notre côté : saisissons-le et poursuivons notre combat !



Les membres de l'APPA et du SPPMEM ont tenu des lignes de piquetage partout le 6 novembre dernier, notamment (de gauche à droite) à l'école Bienville où les membres dansaient pour se réchauffer, à Marie-Rivier où Redouane Barichou et Stéphane Verret ont tenu une ligne plus solide que celle des Alouettes, au Centre Gabrielle-Roy où les militantes ont conçu de belles pancartes ou à l'école Ahuntsic relocalisée dans l'école Fernand-Seguin. Photos Yves Parenteau

SONDAGE ET TIRAGE !

Votre comité SST-APPA veut vous entendre !

Quels sujets vous préoccupent en santé-sécurité du Travail ?
(Mise en situation, questions, préoccupations, faits vécus...)

Vos suggestions permettront au comité d'être mieux outillé pour vous aider et d'être plus près de votre réalité.

Une carte-cadeau de 50 \$ sera tirée parmi les participants qui auront fait parvenir leurs suggestions avant le 8 décembre à midi à l'adresse courriel suivant.

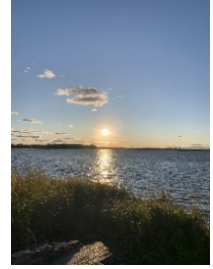
comite_sst@appa.qc.ca



PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ MENTALE

L'automne est déjà installé avec la diminution de la luminosité, le froid, l'humidité et la grisaille. Tous les facteurs sont réunis pour se taper une belle petite déprime qui, si l'on ne s'en occupe pas, peut se transformer en dépression.

Comme nous l'avons déjà écrit, la santé mentale, selon l'Organisation mondiale de la Santé, est un « *état de bien-être dans lequel la personne exerce ses activités et est capable de faire face aux contraintes normales de la vie, de travailler de manière productive et de contribuer à sa communauté.* »



Selon les informations de l'Organisation mondiale de la Santé, un adulte en bonne santé devrait dormir en moyenne entre sept et huit heures et demie par nuit. Pour cette raison, il est conseillé de dormir au moins huit heures, mais il est important surtout d'adopter une routine concernant l'heure du coucher et du lever, afin d'obtenir un repos adéquat.

Une activité physique régulière présente des avantages, non seulement pour la santé physique, mais aussi pour l'humeur, surtout si l'activité est pratiquée en plein air.

Selon une étude publiée par l'Université britannique d'Essex, c'est au cours des cinq premières minutes d'exercice en plein air que l'on constate la plus grande augmentation de l'estime de soi et l'amélioration de l'humeur, en tenant compte du fait que si nous profitons des heures d'ensoleillement, cela nous influencera également pour obtenir la vitamine D, à condition que ce soit dans la bonne mesure.

Une alimentation équilibrée est l'un des compléments essentiels pour maintenir un état physique et mental sain à long terme. Éviter les sucres, l'alcool et la caféine sont quelques-unes des recommandations émises par l'Organisation mondiale de la Santé.

À la suite de l'augmentation du télétravail due à la pandémie, de nombreuses personnes ont éprouvé des difficultés à se déconnecter du travail, ce qui augmente leur niveau de stress. Il est donc important de profiter du temps libre, de faire quelque chose qui nous fait du bien et de respecter ce temps libre.

En réduisant toute source de stress et en s'adonnant à nos loisirs favoris, on garde l'esprit détendu et calme, ce qui aura des répercussions automatiques et immédiates sur notre humeur.

Il est conseillé de se fixer chaque jour des objectifs et des tâches réalisables afin de rester actifs, focalisés et déterminés. De la même manière, il est important de reconnaître nos réalisations et nos efforts chaque fois que nous atteignons ces objectifs.

Utiliser des appareils électroniques juste au bon moment, et seulement lorsque c'est nécessaire : voilà qui peut être la clé pour trouver un meilleur équilibre dans la vie.

Oyez ! Oyez !

Rassemblons-nous pour l'avenir de l'APPA. Nous vous informons que dans le contexte syndical, il y a une super Équipe de la relève qui est constituée de membres de moins de 35 ans. Notre mission a pour but d'informer les jeunes membres de l'APPA sur les enjeux et l'actualité syndicale. L'objectif de notre équipe est de montrer une image positive du syndicat à ceux et celles que nous représentons dans nos milieux de travail.



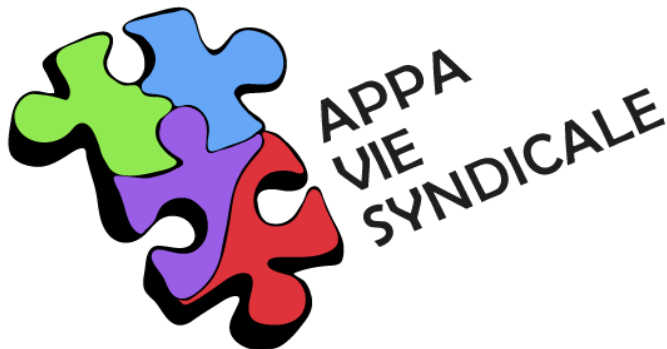
Il est temps de prendre notre place et de faire bouger les choses tous ensemble : NOUS, d'une seule voix ! C'est important de connaître nos droits afin de mieux préserver nos acquis et d'avoir la reconnaissance que nous méritons.

L'APPA étant primordiale dans nos milieux de travail, la volonté des membres de l'Équipe de la relève est de vous initier à la vie syndicale.

L'IMPORTANCE DES RENCONTRES DE STRUCTURES

Les membres du Comité de la vie syndicale souhaitent vous entretenir sur l'importance de tenir des rencontres de structures.

Notre Conseil syndical est formé de personnes élues au sein de nos trois secteurs d'activités, soient : les services de garde, le secteur général ainsi que celui de l'adaptation scolaire. Ce sont plus d'une quarantaine de classes d'emplois différentes qui sont réparties dans ces trois secteurs.



Or, un des mandats de ces élus est de rencontrer les membres qu'ils représentent au quotidien, et ce, par corps d'emploi. C'est ce que nous appelons, dans le jargon syndical, des rencontres de structures.

C'est le cœur même de la vie syndicale de consulter ses membres sur le terrain parce que le syndicat, c'est vous, les membres qui sont les mieux placés pour savoir ce dont vous avez besoin dans le cadre de vos fonctions.

C'est un moment privilégié pour tisser des liens avec vous, et non pas seulement lors des périodes de négociations ou lorsqu'il y a un problème. Le syndicat ne devrait pas seulement être vu comme une assurance, mais bien en tant qu'outil de valorisation des travailleuses et travailleurs dans les lieux de travail au quotidien.

Par la suite, si nous sommes unis, nous serons mieux outillés pour faire face à l'employeur dans les moments plus difficiles.

Ces rencontres sont, pour vous, le moment idéal pour nous dire quels sont vos besoins afin de mieux nous guider pour vous aider dans vos tâches quotidiennes parce que chaque secteur (primaire, secondaire, formation aux adultes, formation professionnelle) a des besoins spécifiques. Voici quelques exemples d'enjeux qui pourraient améliorer votre quotidien :



- Les formations : premiers soins, interventions (physiques, psychologiques), machines-outils, etc. À noter que plusieurs de ces formations découlent de rencontres avec les différents corps d'emplois.
- Le matériel nécessaire pour effectuer vos tâches est-il adéquat ?
- L'horaire de travail.
- La santé et la sécurité au travail (les ratios au niveau des postes, par exemple).

Ces rencontres de structures sont un rendez-vous à ne pas manquer. Nous espérons que vous allez répondre présent en grand nombre lorsque vous serez convoqués par vos représentants.

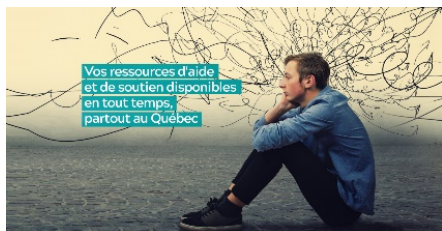
Le Comité de la vie syndicale

30 ANS, ÇA SE FÊTE !

Les réseaux d'entraide à la CSN sont des outils syndicaux à la portée de tous les milieux !

Des « entraidantes » et des « entraidants » de différents secteurs d'activités et d'expériences variées se sont entretenus sur leur réseau d'entraide qu'ils ont mis sur pied.

Tout comme pour le reste de la société, les enjeux et défis syndicaux reliés aux réseaux d'entraide ont évolué, notamment dans la prévention des troubles de santé psychologique.



Lors de cet événement, différents sujets ont été abordés en table ronde pour être en mesure de dégager nos forces et d'identifier les aspects à améliorer. Nous voulions également connaître les besoins des « entraidantes » et « entraidants » dans le but de poursuivre leur action afin de trouver des moyens pour prévenir l'essoufflement et la fatigue militante, les souhaits pour l'avenir, etc. Différentes expériences et réalités furent partagées afin de réfléchir sur les enjeux entourant l'entraide et les souhaits que nous avons pour l'avenir des réseaux

d'entraide.

La richesse des expériences, de même que le fruit des réflexions et des discussions sont très importants pour la CSN.

Lors de cette journée, la CSN s'est associée à Mélanie Dufour-Poirier (Ph. D), professeure agrégée en relations du travail à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal. Mélanie s'intéresse particulièrement aux innovations syndicales, dont les réseaux d'entraide, ainsi qu'à la prévention des troubles de santé psychologique.



Bref, une journée où les participantes et participants sont repartis avec des moyens de venir en aide de façon plus efficace et aussi attirer plus de personnes pour une relève à l'entraide.

Hey ! Oui, toi !



Savais-tu que le vendredi 19 janvier 2024, il y aura un méga-party à la salle de réception Le Rizz, située au 6630 rue Jarry Est, Saint-Léonard, QC H1P 1W3 ?

Cette soirée, c'est ta soirée ! Amène tes amis(es), tes collègues. Mets ça à l'agenda. On t'attend. Le stationnement est gratuit et accessible à tous.

Des tirages auront lieu durant la soirée dont un grand prix : un coffret Prestige permettant de choisir, parmi plusieurs forfaits, une fin de semaine pour 2 personnes !

Viens célébrer la nouvelle année avec nous en participant à cette superbe soirée au coût de 15 \$ pour les membres et 50 \$ pour les non-membres. Tu es délégué(e) ? Pour te remercier de ton implication, ton admission est gratuite.

De la part de tout le comité de la vie syndicale, nous vous souhaitons de joyeuses Fêtes et une très belle année. Surveillez notre site Internet et surveillez vos courriels. D'autres informations suivront bientôt.

Les inscriptions débuteront le 11 décembre.

Faites vite ! Les places sont limitées !

Au plaisir de vous voir en grand nombre !



Ensemble est le journal syndical des membres de l'APPA-CSN. Il est disponible au www.appa.qc.ca. La reproduction et la diffusion sont encouragées avec mention de la source.

Rédaction : Michel Picard, Richard Ledoux, Sylvie Tremblay, Yves Parenteau et Martin Renaud

Édition et responsable du Journal : Richard Ledoux **Mise en page** : Yves Parenteau **Correction** : Mark Fréchette

20 novembre 2023